

Le temps, c'est un patrimoine

LA CHAUX-DE-FONDS/LE LOCLE Pour fêter les 10 ans de l'inscription de leur urbanisme horloger à l'Unesco, les deux villes offrent un triptyque à la Biennale du patrimoine horloger: 2018, 2019 et 2020.

PAR STEPHANE.DEVAUX@ARCINFO.CH

Une biennale qui se déroule tous les ans mérite-t-elle encore cette appellation? Lancée en 2007 en vue de l'inscription de l'urbanisme horloger du Locle et de La Chaux-de-Fonds au Patrimoine mondial de l'Unesco, la Biennale du patrimoine horloger va adopter un rythme annuel durant trois ans: aux éditions 2018 et 2020, conformes au rythme adopté, va s'ajouter un rendez-vous supplémentaire en 2019. Histoire de célébrer comme il se doit les 10 ans de l'entrée des deux villes dans la liste prestigieuse des lieux jugés

dignes d'intérêt par l'organisation onusienne en charge de la science, de la culture et de l'éducation.

Hier, dans le cadre Art nouveau du Salon bleu, niché au cœur de l'ancienne fabrique de boîtes de montres Spillmann, à La Chaux-de-Fonds, les autorités communales ont réaffirmé leur volonté de faire rayonner l'horlogerie suisse, en donnant encore plus de relief à la Biennale du patrimoine horloger.

Cette année, la manifestation aura lieu les 2 et 3 novembre. Comme les précédentes, elle permettra aux visiteurs (l'objectif

est d'atteindre le chiffre de 5000, contre 3000 en 2016) de pousser la porte d'ateliers et de manufactures, afin de découvrir le savoir-faire horloger, d'observer les artisans au travail et même de tenter de reproduire certains de leurs gestes à l'établi.

Privilégier la qualité

Le programme sera dévoilé le 18 septembre; il comportera une cinquantaine de propositions. «4000 cartons d'invitation sont partis ce jeudi aux entreprises horlogères», se réjouit Giovanni Sammali, membre du comité de pilotage. Objectif visé: accroître la visibilité de l'événement, privilégier la qualité et permettre la rencontre entre les passionnés de belles pièces horlogères (mais pas seulement) et les ambassadeurs des grandes marques. Enfin, pour combler ceux qui ne se contentent pas de regarder, mais qui collectionnent aussi, la 42e Bourse suisse se déroulera le dimanche 4 novembre au Musée international d'horlogerie.

«L'horlogerie dans l'ADN de nos clients»

Qui dit manifestation ambitieuse dit aussi contrats de partenariat avec des sponsors. Hier, la Banque Raiffeisen des Montagnes neuchâteloises s'est engagée pour trois ans. Dans la foulée, l'établissement a annoncé son intention de renouveler son siège de La Chaux-de-Fonds, avec un espace d'accueil entièrement ouvert, sur le thème de la mesure du temps. «L'horlogerie est gravée dans l'ADN de nos clients», note Edy Maurer, directeur de la banque.



Denis de La Reussille (Le Locle, à gauche) et Théo Huguenin-Elie (La Chaux-de-Fonds) présentent le nouveau visuel de la biennale, en compagnie du nouveau sponsor. VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS - ALINE HENCHOZ

Un village toujours plus peuplé de 65 ans et plus

SAINT-BLAISE Un mouvement créé pour que le village bouge.

Immobilisme, repli sur soi, perte d'attractivité... Des habitants de Saint-Blaise réagissent aux signes d'endormissement qui guettent leur commune. «Si la population ne se réveille pas, le village va durablement sombrer dans la décroissance avec ce que cela implique comme désagréments», écrit Laurent Crelier, l'un des fondateurs de «Saint-Blaise bouge!». Ce mouvement, fort d'une vingtaine de membres pour ses débuts, cherche à inverser la tendance qui fait de Saint-Blaise une commune vieillissante. «En 2016, le nombre de 65 ans et plus est plus élevé à Saint-Blaise qu'ailleurs dans le canton et en Suisse», affirme l'initiateur du mouvement. Vérification faite auprès de l'Office fédéral de la statisti-

que, il apparaît, effectivement, qu'avec 726 habitants de 65 ans et plus sur une population de 3227 âmes, la commune de Saint-Blaise compte environ 22,5% de retraités. Soit entre 2 et 7% de plus que les plus importantes communes du canton.

«Cette pyramide des âges négative est dangereuse: la population active est celle qui consume, celle qui assure des revenus fiscaux, celle qui dope la croissance», analyse le responsable du mouvement.

Les Chauderons en vue

Laurent Crelier constate en outre que la population de Saint-Blaise décroît: de 1,2% entre 2013 et 2016, tandis que la tendance a été haussière dans le reste du pays. «Celui

ou celle qui veut investir, créer une société ou ouvrir un commerce le fera là où se trouvent les clients, pas là où la population décroît», poursuit l'initiateur.

Le mouvement ne s'en cache pas: il s'est constitué pour combattre le référendum contre le projet immobilier des Chauderons. «Il a été lancé par ceux qui, il y a 25 ou 30 ans, ont bénéficié d'excellentes conditions pour venir s'installer dans le haut du village», dénonce Laurent Crelier. Et ensuite...? «Le mouvement se mettra peut-être en sommeil jusqu'à son prochain combat», admet son instigateur. **STE**

LES 65 ANS ET PLUS

→ 7144 à fin 2016 sur 38 633 habitants à La Chaux-de-Fonds, soit 18,5%
→ 5894 sur 33 466 habitants à Neuchâtel, soit 17,45%
→ 2545 sur 16 609 âmes à Val-de-Ruz, soit 15,3%
→ 2081 sur 10 382 Loclois, soit 20%
→ 1120 sur 5820 habitants à Pesieux, soit 19,25%
→ 965 sur 4963 résidents de La Tène, soit 19,45%
→ 956 sur 6129 Boudryens, soit 15,6%
→ 956 sur 4645 Landeronais, soit 20,6%



Saint-Blaise est appréciée des familles et des retraités. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

PUBLICITÉ

NON À L'INITIATIVE «NO BILLAG» LE 4 MARS

- PARCE QUE LA REDEVANCE VA BAISSER DE 20% EN 2019
- POUR NE PAS PAYER PLUS CHER POUR REGARDER LE SPORT
- PARCE QUE LA REDEVANCE EST PLUS AVANTAGEUSE QU'UN ABO TV
- POUR QUE TOUS LES CANTONS PROFITENT DES RADIOS-TV
- PARCE QU'IL FAUT DIRE STOP AUX FAKE NEWS
- POUR CONTINUER À ÉCOUTER NOS RADIOS SUR LA ROUTE
- PARCE QU'UN DÉBAT PUBLIC RICHE ET VARIÉ EST ESSENTIEL

non-nobillag.ch

NON!
à No Billag